

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**COMMUNE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO (Corse du Sud)**

Date de l'acte : 11 décembre 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Don Roccu MALAMAS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme LUCCIONI, notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO (20167), Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

Madame Jeannine Odette **LANDI**, en son vivant sans profession, demeurant à MONTFERMEIL (93370) Chemin les omres 13 place Jean Mermoz.

Née à NICE (06000), le 11 février 1931.

Veuve de Monsieur Rémy Marcel FRANCOIS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Depuis décédée à MONTFERMEIL (93370), le 19 décembre 2021.

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**

**Sur le territoire de la commune de SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO  
(Corse-du-Sud), 20112 :**

**Article unique :**

Deux parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
H	136	FORCIOLO	01 ha 94 a 30 ca
H	139	FORCIOLO	00 ha 31 a 37 ca

Total surface : 02 ha 25 a 67 ca

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : [donroccu.malamas@20010.notaires.fr](mailto:donroccu.malamas@20010.notaires.fr)

Pour Avis  
Me Don Roccu MALAMAS